



COMMIS DES SERVICES DU PERSONNEL

CNP 14102

Aident les agents du personnel et les spécialistes des ressources humaines, et traitent des renseignements concernant la dotation, le recrutement, la formation, les relations de travail et les évaluations de rendement.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

15

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

25,00 \$

16,83 \$ 31,79 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

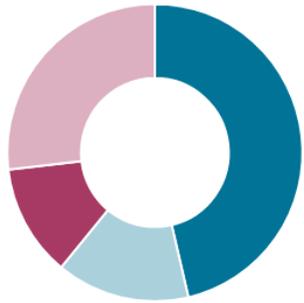
EMPLOYÉS

207

SALAIRE MOYEN

57 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

46,3 %	Administrations publiques
14,6 %	Soins de santé et assistance sociale
12,2 %	Services d'enseignement
26,8 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

17,1 %	15-24
14,6 %	25-34
24,4 %	35-44
29,3 %	45-54
9,8 %	55-64
4,9 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Adjoint/Adjointe Aux Ressources Humaines
- Commis À La Classification - Ressources Humaines
- Commis À La Dotation
- Commis À La Formation
- Commis Au Recrutement Du Personnel
- Commis Aux Relations De Travail

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- traiter, vérifier et consigner la documentation reliée aux activités du service du personnel, telles que la dotation, le recrutement, la formation, les griefs, les évaluations de rendement et la classification;
- tenir et mettre à jour les systèmes de classement et d'enregistrement manuels et informatisés, et compiler et rédiger des rapports et des documents reliés aux activités du service du personnel;
- répondre aux demandes de renseignements faites par le personnel et le public, par téléphone ou par écrit, au sujet des services du personnel;
- prendre des dispositions en vue d'annoncer ou d'afficher les postes vacants, aider à sélectionner et à évaluer les candidats et vérifier les références.

